

Le conseil municipal de la commune se réunira en séance ordinaire :

JEUDI 7 NOVEMBRE 2019 à 20 h 00

**À l'hôtel de ville (Salle du conseil municipal)
À l'ordre du jour :**

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE - FONCIER

POINT N°1 QUARTIER DE LA GARE - RUE DE LA CITÉ - CONVENTIONS DE PORTAGE FONCIER ET DE MISE À DISPOSITION ENTRE L' ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER DE L' AIN (EPF) ET LA COMMUNE - PARCELLE AO 234 - (PROPRIÉTÉ SCHERPBIER)

FINANCES

POINT N°2 BUDGET ANNEXE AMÉNAGEMENT DU QUARTIER DE LA GARE - DÉCISION MODIFICATIVE N°1 - EXERCICE 2019
POINT N°3 BUDGET ANNEXE BOIS ET FORÊTS - MODIFICATION DE LA DÉCISION MODIFICATIVE N°1 SUITE À UNE ERREUR MATÉRIELLE - EXERCICE 2019
POINT N°4 BUDGET ANNEXE DES BAUX ET CONCESSIONS - DÉCISION MODIFICATIVE N°2 - EXERCICE 2019
POINT N°5 GARANTIE D'EMPRUNT - PROGRAMME D'ACQUISITION EN VÉFA DE 4 LOGEMENTS COLLECTIFS - OPÉRATION "LES COTTAGES D'ARBÈRES" - 35 CHEMIN DE POISAN MONTANT TOTAL DES PRÊTS 595 200 EUROS.
POINT N°6 GARANTIE D'EMPRUNT - PROGRAMME D'ACQUISITION EN VEFA DE 1 LOGEMENT COLLECTIF PLS - OPÉRATION "LES COTTAGES D'ARBÈRES" - 35 CHEMIN DE POISAN - MONTANT TOTAL DES PRÊTS 230 400 EUROS

COMMANDE PUBLIQUE

POINT N°7 MAISON DE SANTÉ PLURIDISCIPLINAIRE - TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT INTÉRIEUR (SECOND OEUVRE) - LOT 8 ET 8 BIS - CHOIX DES ENTREPRISES
POINT N°8 AMÉNAGEMENT DE L'AVENUE DES THERMES - LOT 3 AMÉNAGEMENT PAYSAGER - CHOIX DE L'ENTREPRISE
POINT N°9 EXPLOITATION ET GESTION DES ACCUEILS DE LOISIRS ET ACTIVITÉ JEUNESSE - CHOIX DU DÉLÉGATAIRE
POINT N°10 LOCATION, ÉVACUATION ET TRAITEMENT DES BENNES À DÉCHETS - DÉCLARATION SANS SUITE DE LA CONSULTATION

TRAVAUX

POINT N°11 PROJET D'AVIS DANS LE CADRE DE L'ENQUÊTE PUBLIQUE RELATIVE À L'APPROBATION DE PLANS ET À LA MODIFICATION DU RÈGLEMENT D'EXPLOITATION DE L'AÉROPORT INTERNATIONAL DE GENÈVE

ADMINISTRATION GENERALE

POINT N°12 VOEU SUR L'INTERDICTION DES ANIMAUX SAUVAGES DANS LES CIRQUES
POINT N°13 APPROBATION DU RAPPORT DE GESTION DE L'ANNÉE 2018 DE LA SEMCODA
POINT N°14 COMPTE-RENDU DES DÉCISIONS PRISES EN VERTU DE LA DÉLÉGATION DE COMPÉTENCES DU 9 FÉVRIER 2019.
POINT N°15 COMPTE-RENDU DES TRAVAUX DES COMMISSIONS COMMUNAUTAIRES

Le 31 octobre 2019

Le Maire

Vincent SCATTOLIN

